

Léon Otshudi Okondjo Wonyangondo

L'Immunité de juridiction pénale des dirigeants étrangers accusés des crimes contre l'Humanité

Léon Otshudi Okondjo
Wonyangondo

Léon Otshudi Okondjo Wonyangondo

L'Immunité de juridiction pénale des dirigeants étrangers accusés des crimes contre l'Humanité

DROIT

Les crimes contre l'humanité sont le plus souvent décidés et exécutés au nom et grâce aux moyens des Etats, par des personnes barricadées à l'abri de la protection immunitaire étatique. Or, en droit international, l'interdiction de ces crimes est *impérative*, avec effet *erga omnes*. Tout Etat est compétent pour connaître de ces crimes, même lorsqu'ils sont commis à l'étranger par des étrangers contre des étrangers. Ce droit voire cette obligation pour l'Etat de juger des criminels contre l'humanité se heurte à l'immunité de juridiction pénale que le droit international reconnaît aux dirigeants d'Etat étrangers. Comment *poursuivre* et/ou *juger* des '*diplomates*' devant une juridiction pénale nationale étrangère, sans perdre de vue la légitime raison de l'immunité de juridiction pénale qui leur serait (par ailleurs) due ?

Cette thèse, fortement documentée, propose un éclairage intéressant du point de vue théorique mais aussi pratique. Une étude sémantique des concepts utilisés qui tend à démontrer qu'aucune immunité de juridiction pénale n'a valeur à exonérer de la responsabilité pénale pour crime contre l'humanité devant une juridiction pénale (internationale ou interne étrangère).



Me Léon Otshudi Okondjo (Wonyangondo), avocat inscrit au barreau de Kinshasa, professeur-assistant d'université en R.D.Congo, est juriste doctorant, philosophe et théologien de formation.
E-mail : lokondjo@yahoo.fr

Diffusion : www.publibook.com



25,00 €

L'Immunité de juridiction pénale des dirigeants étrangers
accusés des crimes contre l'Humanité



PUBLIBOOK
L'éditeur de tous les talents